

**20** PROJET **20**  
**25** ASSOCIATIF **29**





# S O M M A I R E

P 2

## **Le mot du président**

P 3

## **Le projet associatif : une démarche collective**

Méthode utilisée

Suivi de la démarche

Synthèse de l'échéancier

P 4 à 5

## **Les principes fondateurs du réseau des Missions**

### **Locales : histoire, valeurs, missions**

Le réseau des Missions Locales : le Service Public territorial de l'accompagnement et de l'insertion des jeunes

Une intervention globale au service des jeunes

L'histoire collective en quelques dates

Un socle de valeurs communes

P 6 à 9

## **La Mission Locale de Touraine : 30 ans d'engagement au service des jeunes et du territoire**

Le territoire d'intervention et notre implantation

Les moyens humains et financiers

La gouvernance

Les missions et notre offre de service

P 10

## **Nos valeurs communes**

P 11 à 13

## **Notre ambition, nos orientations stratégiques**



# Le mot du Président

## Pourquoi un projet associatif ?

Chaque année, la gouvernance de l'association fixe les priorités et les orientations stratégiques et veille à leur déclinaison opérationnelle par les équipes. L'adaptation et une certaine forme d'agilité font partie intégrante de notre mode de fonctionnement afin de rester en phase avec les attentes de nos financeurs, des jeunes et des partenaires du territoire.

Si notre action principale est annuellement contractualisée avec nos principaux financeurs, l'inscription de nos missions et ambitions dans le cadre d'un projet associatif n'avait pas été formalisée depuis de nombreuses années.

**La démarche de labellisation portée par le réseau national des Missions Locales à laquelle notre structure a pleinement adhéré nous a amené à requestionner l'ensemble de notre cadre d'intervention.**

Fin 2023, Le Conseil d'administration de la Mission Locale de Touraine a validé la mise en œuvre d'une démarche d'élaboration d'un nouveau projet associatif mobilisant l'ensemble des salariés et des administrateurs. Il s'agit d'une démarche d'envergure permettant de définir pour les 5 ans à venir les orientations stratégiques de la Mission Locale.

Notre projet associatif est conçu comme un marqueur faisant le lien entre l'histoire de la structure et son avenir. Il s'inscrit dans la vie de notre association comme un acte fondateur d'une nouvelle dynamique, en cohérence avec nos valeurs, notre contexte local et le référentiel de labellisation des Missions Locales qui acte le cadre de référence de nos missions.



Parce que nous évoluons dans un environnement complexe et en perpétuelle évolution, les administrateurs et l'ensemble du personnel ont souhaité engager un travail de fond pour :

- **Réaffirmer les fondements et l'identité de notre association, nos valeurs communes**
- **Réinterroger nos pratiques, diagnostiquer nos forces et faiblesses et sur ces bases définir notre cap pour les années à venir**
- **Garantir aux jeunes un accompagnement et une offre de service en phase avec leurs attentes et leurs besoins**
- **Consolider nos liens partenariaux avec les acteurs socio-économiques et les collectivités locales du territoire pour enrichir nos pratiques, être force de proposition, renforcer l'impact et la lisibilité de nos actions sur le territoire**

En interne, la démarche a également permis d'enrichir nos compétences collectives et de solidariser une équipe dans une démarche d'amélioration continue.

La co-construction du projet associatif (salariés, gouvernance, jeunes, partenaires) est un élément fédérateur pour l'association. C'est un outil transversal de gouvernance qui marque notre engagement collectif pour les années à venir.

**Jean-Patrick GILLE**

# Le projet associatif : une démarche collective

Nous avons mis en œuvre une méthode participative afin de coconstruire notre projet associatif de manière collégiale et partagée.

## Méthode utilisée :

- Des réunions plénières avec l'ensemble du personnel pour présenter la démarche
- Un séminaire avec les salariés pour travailler sur les valeurs
- Des groupes projets thématiques sur notre offre de service et sur les différents critères du référentiel de labellisation afin d'évaluer nos forces et faiblesses, d'esquisser des propositions d'actions et axes d'amélioration
- Des échanges avec des jeunes dans le cadre de nos actions collectives pour recueillir leur parole, leurs attentes envers notre structure
- L'examen des enquêtes annuelles de satisfaction des jeunes et des employeurs
- Des échanges réguliers avec nos partenaires dans le cadre de réunions thématiques en lien avec les questions d'insertion sociale et professionnelle ainsi qu'au sein des différentes instances auxquelles nous participons.

## Suivi de la démarche :

- Un suivi régulier des travaux par l'équipe de direction
- Des validations intermédiaires réalisées par le Bureau et le Conseil d'Administration de la Mission Locale de Touraine lors des réunions des instances
- La validation du nouveau projet associatif et de nos orientations stratégiques lors de l'Assemblée Générale du 02/09/2025



Séminaire avec les salariés.  
Diagnostic de l'offre de service (juillet 2023)

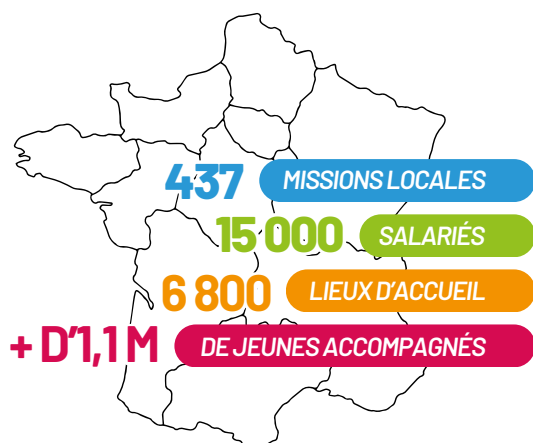
## Synthèse de l'échéancier :

### L'élaboration du Projet Associatif



# Les principes fondateurs du réseau des Missions Locales : histoire, valeurs, missions

## Le réseau des Missions Locales : le Service Public territorial de l'accompagnement et de l'insertion des jeunes



Présentes sur l'ensemble du territoire national avec plus de 6 800 lieux d'accueil, les 437 Missions Locales exercent une mission de service public de proximité afin de permettre à tous les jeunes de 16 à 25 ans d'accéder aux droits, à l'emploi et à l'autonomie.

Le réseau est structuré et animé par les Associations régionales des Missions locales (**ARML**) et par l'Union nationale des Missions Locales (**UNML**) qui occupe également la fonction de syndicat employeur.

(Sources UNML)

## Une intervention globale au service des jeunes

Les Missions Locales, créées en 1982, développent une approche globale de l'accompagnement des jeunes : orientation, emploi, formation, mobilité, logement, santé, accès à la culture et aux loisirs, citoyenneté. Cette approche globale des questions d'accès aux droits, d'insertion sociale et professionnelle est le levier le plus efficace pour permettre aux jeunes de s'émanciper, d'être acteurs de leur parcours et de leurs choix pour accéder à l'autonomie, pour trouver leur place dans la société.

Sur leurs territoires d'intervention, les Missions Locales favorisent la concertation entre les différents partenaires en vue de renforcer les actions conduites au bénéfice des jeunes et en particulier, des plus fragiles d'entre eux. Elles contribuent à l'élaboration et à la mise en œuvre, dans leur zone de compétence, d'une politique locale concertée d'insertion professionnelle et sociale des jeunes.

## L'histoire collective en quelques dates

1981

**Rapport de Bertrand SCHWARTZ** portant sur l'insertion professionnelle et sociale des jeunes demandé par le 1er Ministre Pierre MAUROY.

1982

**Création des Permanences d'Accueil, d'Information et d'Orientation (PAIO) et des Missions Locales.**

1989  
1990

Par la loi du 19/12/89, **création du Conseil National des Missions Locales (CNML)** rattaché au 1er Ministre et adoption de la **charte des ML le 12/12/1990.**

1998

**Création du programme d'accompagnement TRACE** confié aux Missions Locales.

2000  
2001

**Le protocole 2000** acte la continuité du réseau des Missions Locales. La **Convention Collective des Missions Locales (CCN)** est signée le 21/02/2001.

2003

**Création de l'UNML.**

2004

**Inscription des Missions Locales dans le code du travail** en tant que membre du Service Public de l'Emploi (SPE).

2005

Reconnaissance du rôle des Missions Locales et **inscription du droit à l'accompagnement dans la loi** de programmation de cohésion sociale du 18/01//2005. **Création du dispositif d'accompagnement renforcé CIVIS.**

2012

2014

Pilotage et gestion des **Emplois d'Avenir (EA)** par les Missions Locales.

2013

2014

**Création de la Garantie Jeunes** dans le cadre du Plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale.

2015

Les Missions Locales deviennent membres du **Service Public Régional de l'Orientation (SPRO).**

2016

2017

**Le PACEA est créé** par l'article 46 de la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 qui rénove le droit à l'accompagnement des jeunes et généralise **la Garantie Jeunes.**

2020

Décret du 05/08/2020 relatif à **l'obligation de formation des 16-17 ans.** Copilotage Missions Locales et Éducation Nationale.

2022

**Instauration du Contrat d'Engagement Jeune (CEJ).** Il conforte le PACEA et se substitue à la Garantie Jeunes.

2024

2025

**La Loi sur le Plein Emploi (LPE)** organise la transformation du SPE avec la création du Réseau pour l'Emploi regroupant l'État et les collectivités territoriales, les opérateurs Missions Locales, Cap Emploi et France Travail.

## Pour conduire ses missions le réseau s'appuie sur un socle de valeurs communes :

ADAPTABILITÉ

**PROXIMITÉ**  
**PROFESSIONNALISME**  
**ENGAGEMENT**

De manière transversale, les Missions Locales respectent l'ensemble des valeurs propres à l'exercice d'une mission de Service Public : l'égalité et l'équité de traitement, la continuité, la laïcité, la neutralité, la transparence, la mutabilité, l'efficacité.

**Les Missions Locales ont un cadre commun de référence de leur offre de service, avec une adaptation aux spécificités des territoires, aux jeunes accompagnés et aux partenaires mobilisables où elles sont implantées.**

## Les Missions Locales s'engagent à conduire leur action en s'attachant à 7 principes :

- Être l'acteur central du Service Public dédié aux jeunes
- Proposer une approche globale de l'accompagnement des jeunes
- Se constituer en « assembleur de solutions »
- S'appuyer sur la force du réseau pour mener leur action sur l'ensemble du territoire
- Fonder leur action sur un ancrage territorial en forte proximité avec les élus et acteurs locaux
- Développer une relation de confiance, de proximité et de co-construction avec les jeunes, une personnalisation de l'accompagnement et proposer des parcours évolutifs adaptés aux besoins de chacun
- Maintenir une écoute et une observation fine de la situation des jeunes

# La Mission Locale de Touraine : 30 ans d'engagement au service des jeunes et du territoire



La Mission Locale de Touraine a été créée en juillet 1996 à l'initiative de Jean-Patrick Gille, alors 1<sup>er</sup> adjoint au Maire de Tours, chargé de la cohésion sociale, de l'emploi, de la formation professionnelle et de la politique de la ville. L'association est née de la fusion des Permanences d'Accueil, d'Information et d'Orientation (PAIO) de Tours, Joué-lès-Tours et Saint-Pierre-des-Corps qui existaient précédemment. Cette fusion a permis de porter politiquement une vision commune des questions d'insertion des jeunes au niveau du bassin d'emploi de Tours.

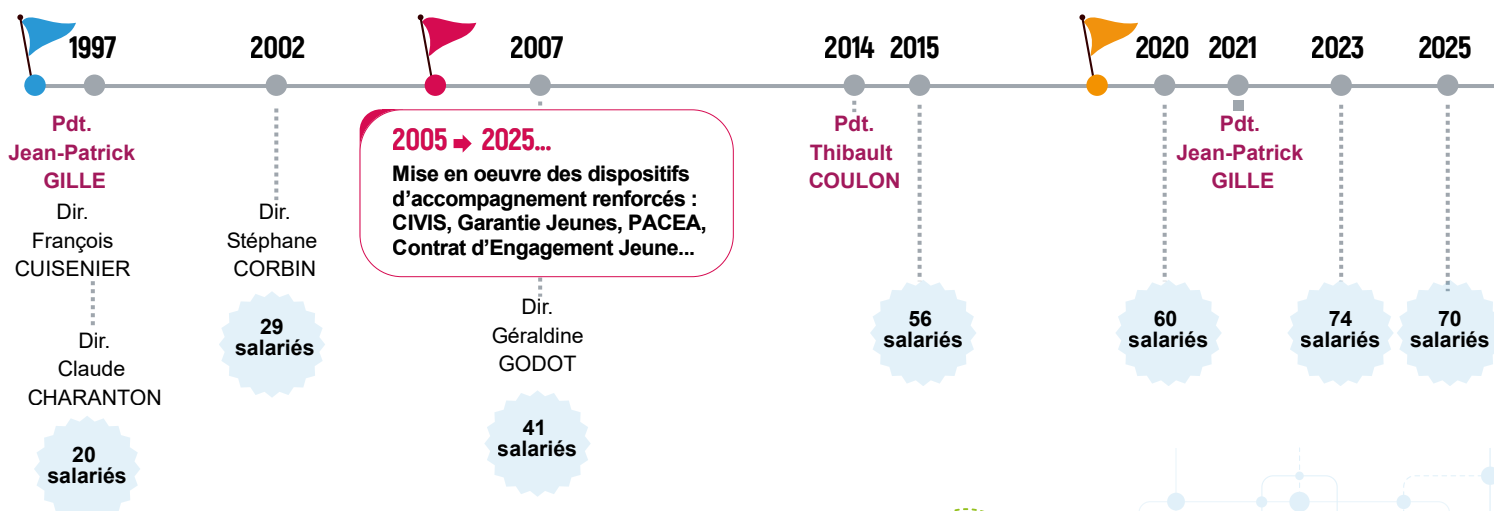
**Juillet 1996 :**

Création de la Mission Locale de Touraine



**2019 :**

Adoption de la charte graphique du réseau

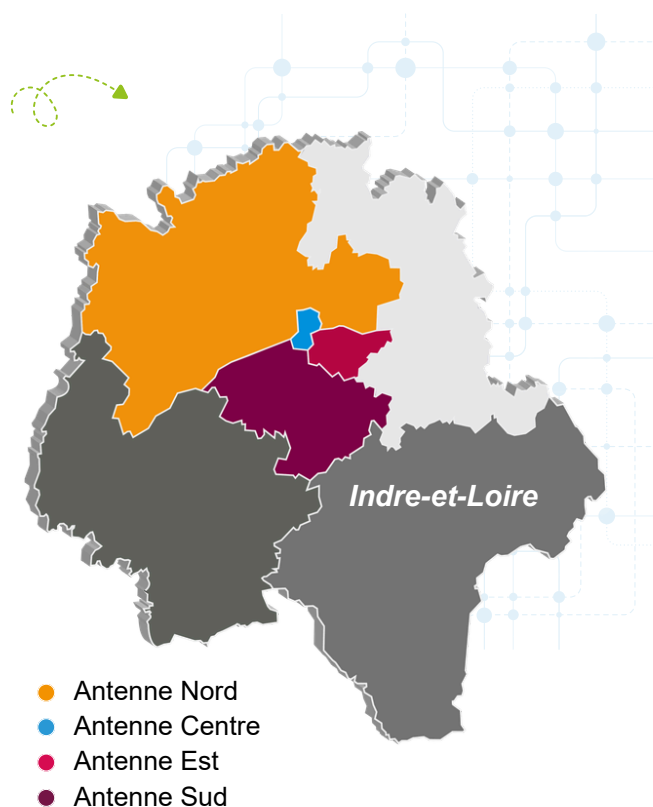


## Le territoire d'intervention et notre implantation

Notre territoire d'intervention couvre 79 communes du Bassin d'Emploi de Tours, comprenant l'ensemble des communes de la Métropole de Tours et 4 Communautés de Communes (pour tout ou partie des communes les composant).

Notre spécificité : une Mission Locale urbaine (Métropole) avec 13 Quartiers relevant de la Politique de la Ville (QPV), des communes péri-urbaines et des territoires ruraux, dont certains en zone France Ruralité Revitalisation (FRR).

Le territoire du bassin d'emploi de Tours compte plus de 402 000 habitants soit 64% de la population du département.



## Un fort maillage territorial pour un égal accès des jeunes à notre offre de service



### ► 25 lieux d'accueil offrant un service de proximité aux jeunes

#### 4 antennes de 1er accueil et d'accompagnement des jeunes :

##### Antenne Nord

17-21 rue de Tourcoing  
37100 Tours

##### Permanences :

Château-la-Vallière ; Langeais ; Cinq-Mars-la-Pile ; Luynes ; Fondettes ; Saint-Cyr-sur-Loire ; Notre-Dame-d'Oé , Monnaie

##### Antenne Sud

6 bis avenue Victor Hugo  
37300 Joué-les-Tours

**Permanence :**  
Chambray-lès-Tours

##### Antenne Centre

10 place Neuve  
37000 Tours

##### Permanences :

Association Jeunesse et Habitat (Tours) ; La Riche ; Les Fontaines (Tours sud)

##### Antenne Est

57 rue de l'Éridence  
37700 Saint-Pierre-des-Corps

**Permanences :**  
Monlouis-sur-Loire ; Saint-Avertin ; Véretz

#### 2 sites dédiés à des services spécifiques :

##### Contrat d'Engagement Jeune et Direction

28-30 rue de la Préfecture  
37000 Tours

##### Espace Entreprise

13 rue Buffon  
37000 Tours

#### 4 structures associées conventionnées pour l'accueil et l'accompagnement des jeunes :



1 bis rue de la Besnardière  
37370 Saint-Paterne-Racan  
*Communauté de Communes Gâtine-Racan*



29 avenue de la Gare  
37 250 Montbazou  
*Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre*



4 place René Fonck  
37000 Tours  
*Quartiers QPV Maryse Bastié et Rives du Cher à Tours*



Rue Henri Dunant  
37 510 Ballan-Miré  
*Ballan-Miré et communes limitrophes*

## Les moyens humains et financiers

### • Moyens humains :

Une équipe de professionnels engagés, capables d'innovation et d'adaptation permanente à notre environnement de travail et aux évolutions de la société et des jeunes.

**Pour mener à bien ses missions, la Mission Locale de Touraine comptait au 31/12/2024 :**



Journée de cohésion des salariés

**75**  
salariés  
(73,8 ETP)

- 60 salariés en lien direct avec les jeunes
- 7 salariés assurant des fonctions support
- 8 cadres (Direction, Responsables d'antennes)



**63**  
femmes



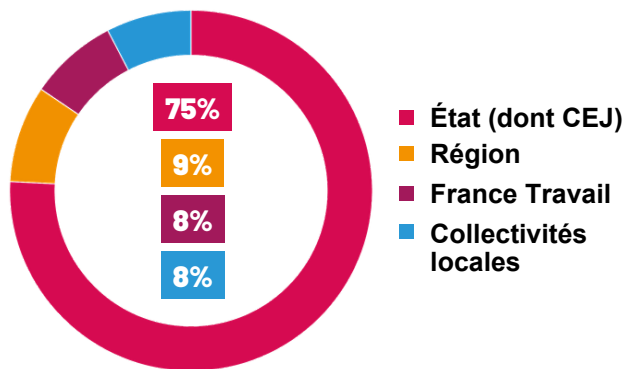
**12**  
hommes

- 5 conseillers associés (3,4 ETP) salariés de structures partenaires conventionnées

## • Moyens financiers 2024 :

L'association dispose d'un budget de fonctionnement d'environ 4,7 millions d'euros assuré pour l'**activité principale** par l'Etat ( 75%), la Région (9%), les Collectivités Locales (8%) et France Travail (8%).

Des ressources liées à la mise en œuvre d'**actions spécifiques** viennent compléter nos capacités financières.



## La gouvernance

La Mission Locale est présidée par Jean-Patrick GILLE, Conseiller Municipal et Métropolitain, Vice-Président délégué à l'Emploi, à la Formation professionnelle, à l'orientation et à l'insertion du Conseil Régional Centre-Val de Loire.

Fortement inscrite dans le réseau national, la Mission Locale de Touraine adhère à l'ARML Centre-Val de Loire et à l'UNML où Jean-Patrick GILLE exerce un mandat de Vice-Président.

### Les statuts de la Mission Locale de Touraine organisent la gouvernance en 4 collèges :

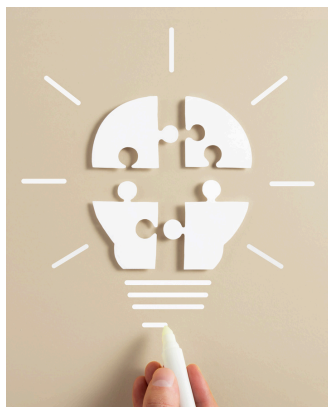
- Collège des élus des collectivités locales adhérentes
- Collège des services de l'Etat et organismes publics
- Collèges des partenaires économiques et sociaux
- Collège des associations ou organismes en lien avec notre champ d'intervention

Le Bureau est constitué de 7 membres et le Conseil d'Administration de 26 membres élus au sein des 4 collèges précités. Les élus, dont le mandat est renouvelé tous les deux ans, jouent un rôle central dans la dynamique de la Mission Locale, témoignant d'un engagement fort et d'un soutien actif à ses actions. Les instances se réunissent régulièrement permettant une vie associative de qualité.

### Bureau de l'association 2024 - 2026 :

Président : Jean-Patrick GILLE ; Vice-Présidentes : Catherine GAY - Aylin GULHAN - Esther PETIT ;  
Trésorier : Georges HAACK ; Trésorier adjoint : Guy SIONNEAU ; Secrétaire : Elisabeth LEMAURE

## Les missions et notre offre de service



La Mission Locale de Touraine répond aux enjeux d'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans de son territoire (29 ans pour les jeunes en situation de handicap dans le cadre du Contrat d'Engagement Jeunes) et œuvre dans le cadre des finalités définies par le Réseau des Missions Locales et par ses principaux financeurs.

**Son action s'inscrit dans un large écosystème de partenaires locaux qui contribuent à enrichir l'offre de service globale.** La Mission Locale participe à de nombreuses instances partenariales, coordinations d'acteurs associatifs, institutionnels, économiques, permettant de partager des diagnostics sur des besoins spécifiques non couverts et de co-construire des réponses adaptées.

• Typologie des publics accueillis et accompagnés en 2024 :

**5 418**  
jeunes  
accompagnés  
dont

**2 420**  
jeunes  
en 1<sup>er</sup> accueil



♀ 44% de femmes    ♂ 56% hommes

- 23% sont mineurs
- 75% ne perçoivent aucune ressource propre lors de leur inscription
- 49% n'ont aucun diplôme ou qualification professionnelle
- 29% des jeunes accompagnés habitent un quartier politique de la ville
- 86% des jeunes résident au sein d'une commune de la Métropole

• L'offre de service s'articule autour de 5 axes structurants :

- ▶ Repérer accueillir, informer et orienter les jeunes
- ▶ Accompagner les parcours d'insertion, notamment en mettant en œuvre les dispositifs nationaux en fonction de chaque jeune : Parcours d'Appui et d'orientation (PAO), Parcours Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA) et Contrat d'Engagement Jeune (CEJ)
- ▶ Agir pour l'accès à l'emploi des jeunes en développant une approche et des actions spécifiques en lien avec les acteurs économiques
- ▶ Observer le territoire et apporter une expertise
- ▶ Développer une ingénierie de projet et animer le partenariat local

En direction des jeunes :



En direction des entreprises :



Chaque année, la Mission Locale produit un rapport d'activité complet de son activité.

Il permet de suivre l'évolution des jeunes accueillis et accompagnés, de mesurer le résultat des actions en matière d'impact pour les jeunes et pour le territoire. Il permet également de capitaliser les collaborations partenariales et nouveaux projets au bénéfice des jeunes.

# Nos valeurs communes

L'élaboration d'un **nouveau projet associatif** est l'occasion de prendre le temps de réinterroger ce qui fait sens pour le collectif de travail et de définir les valeurs partagées, propres à la structure, au-delà de celles du réseau pleinement intégrées à notre action. C'est se doter de principes fondamentaux qui orientent nos actions et nos comportements.

**Définir des valeurs communes, c'est réaffirmer un cadre éthique qui guide nos actions et relations envers les jeunes** en tout premier lieu, mais aussi envers l'ensemble des partenaires avec lesquels nous collaborons. C'est aussi se doter d'une ligne de conduite en interne, dans nos relations quotidiennes.

À la Mission Locale de Touraine, **nous avons travaillé sur la définition de nos valeurs dans le cadre d'un séminaire avec l'ensemble des salariés puis d'ateliers collaboratifs** permettant d'affiner les choix retenus par tous.



Ateliers les  
12 et 19 avril 2024



Réalisation par les  
salariés d'une fresque  
collective des valeurs  
communes.

**Les valeurs retenues par les salariés ont été présentées en Conseil d'Administration puis partagées et validées par les administrateurs.**

## ➤ Bienveillance

Avoir une **posture positive** favorisant une relation de confiance réciproque. **Prendre en considération l'autre** dans sa globalité, sans jugement et engager une relation basée sur le respect, l'écoute et l'authenticité.

## ➤ Équité

Adapter l'accueil, les modalités d'accompagnement et l'offre de service pour les rendre accessibles à tous, en tenant compte de la singularité de chacun.

## ➤ Écoute

Donner du temps et accorder une attention **consciente, engagée et active** pour que le jeune se sente écouté et compris. **Être attentif à la parole de son interlocuteur** pour comprendre le besoin et générer un échange constructif.

## ➤ Accomplissement

Permettre au jeune de **s'autoriser à explorer, oser, se faire confiance dans sa prise de décision** pour faire ses propres choix. Un espace de liberté dans nos pratiques, pour soutenir de manière personnalisée chaque jeune vers son autonomie.

## ➤ Engagement

**S'impliquer dans une collaboration harmonieuse et solidaire** en direction des jeunes et des partenaires dans un intérêt commun. **S'accorder sur les moyens et actions à mobiliser** dans la réalisation d'objectifs.

## ➤ Expérimentation

**Poursuivre l'innovation dans nos pratiques et actions**, pour créer et développer de nouveaux projets en réponse aux besoins des jeunes du territoire. **Inscrire l'expression et l'engagement des jeunes** comme principe d'action.

# Notre ambition, nos orientations stratégiques

Les orientations stratégiques formalisées dans notre projet associatif pour les 5 ans à venir sont le résultat d'un travail collectif d'envergure mené par les salariés et administrateurs dans le cadre de la démarche de labellisation de notre Mission Locale. Elles fixent le cap de notre action pour répondre aux attentes des jeunes, des partenaires, des financeurs en cohérence avec nos ambitions.

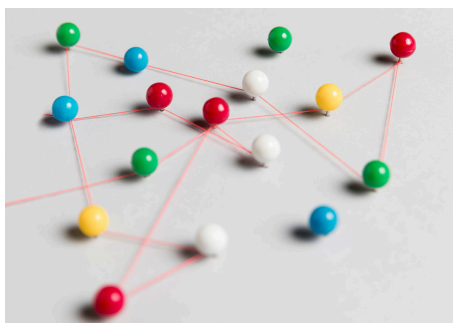
**Ces orientations stratégiques seront déclinées en plans d'actions opérationnels qui feront l'objet de suivis réguliers dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue.**

## 01 La gouvernance

**Renforcer l'implication de la gouvernance dans le partage des réflexions et actions sur le territoire.**



- Développer la vie associative en renforçant les représentations et participations de nos adhérents au sein des différents collèges.
- Renforcer les échanges entre les administrateurs et les équipes autour de l'offre de service de la Mission Locale et de son évolution en réponse aux besoins des jeunes.
- Initier des groupes d'expertises thématiques impliquant les adhérents, l'équipe et des partenaires sur des enjeux stratégiques locaux.
- Favoriser des rencontres entre jeunes et adhérents afin de créer une dynamique d'échanges et de prise en compte des demandes des jeunes.



## 01 Le positionnement et les valeurs de la Mission Locale

**Garantir l'accès aux droits des jeunes et favoriser l'inclusion des publics fragilisés par des prises en charge spécifiques.**



- Décliner notre offre de service de façon égale et équitable sur l'ensemble du territoire, notamment dans les zones rurales.
- Renforcer nos actions au bénéfice des jeunes résidant en Quartier Politique de la Ville (QPV).
- Faire évoluer et intensifier nos actions en direction des publics décrocheurs mineurs dans le cadre de l'Obligation de Formation et pour les jeunes sortant de l'Aide Sociale à l'Enfance.
- Consolider nos partenariats avec les acteurs de la justice pour la prise en charge des jeunes sous main de justice.
- Poursuivre la structuration des coopérations avec l'ensemble des acteurs intervenant dans le champ du handicap.
- Améliorer l'accès aux droits et la prise en charge des jeunes en matière de santé.



## Le management et le pilotage de l'activité

**Mettre en place une démarche de veille et d'analyse pour une meilleure prise en charge des jeunes.**

- Poursuivre notre contribution aux groupes régionaux et nationaux sur des thématiques spécifiques à la jeunesse.
- Organiser une cellule de veille sur les appels à projets dans le champ de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes afin de vérifier nos sources de financement et notre capacité d'action.
- Constituer une commission en charge du suivi de la démarche d'amélioration continue en lien avec les orientations stratégiques de la structure.

**Poursuivre l'adaptation des compétences des salariés en cohérence avec les évolutions contextuelles.**

- Consolider le plan de développement des compétences en lien avec les besoins des salariés et les évolutions à venir du métier.
- Renforcer les expertises thématiques des salariés (formations, rencontres partenariales, instances spécifiques, etc...) pour ajuster et enrichir les accompagnements en fonction des situations individuelles.



*"L'arbre de vie" →  
Fresque collective  
réalisée par des jeunes  
dans le cadre de  
la Semaine Nationale  
des Missions Locales  
(SNML 2025).*

*La Mission Locale de Touraine  
remercie l'ensemble des  
personnes qui ont contribué  
à l'élaboration de notre  
Projet Associatif !*



**Retrouvez toutes  
nos actualités sur notre  
site internet !**

